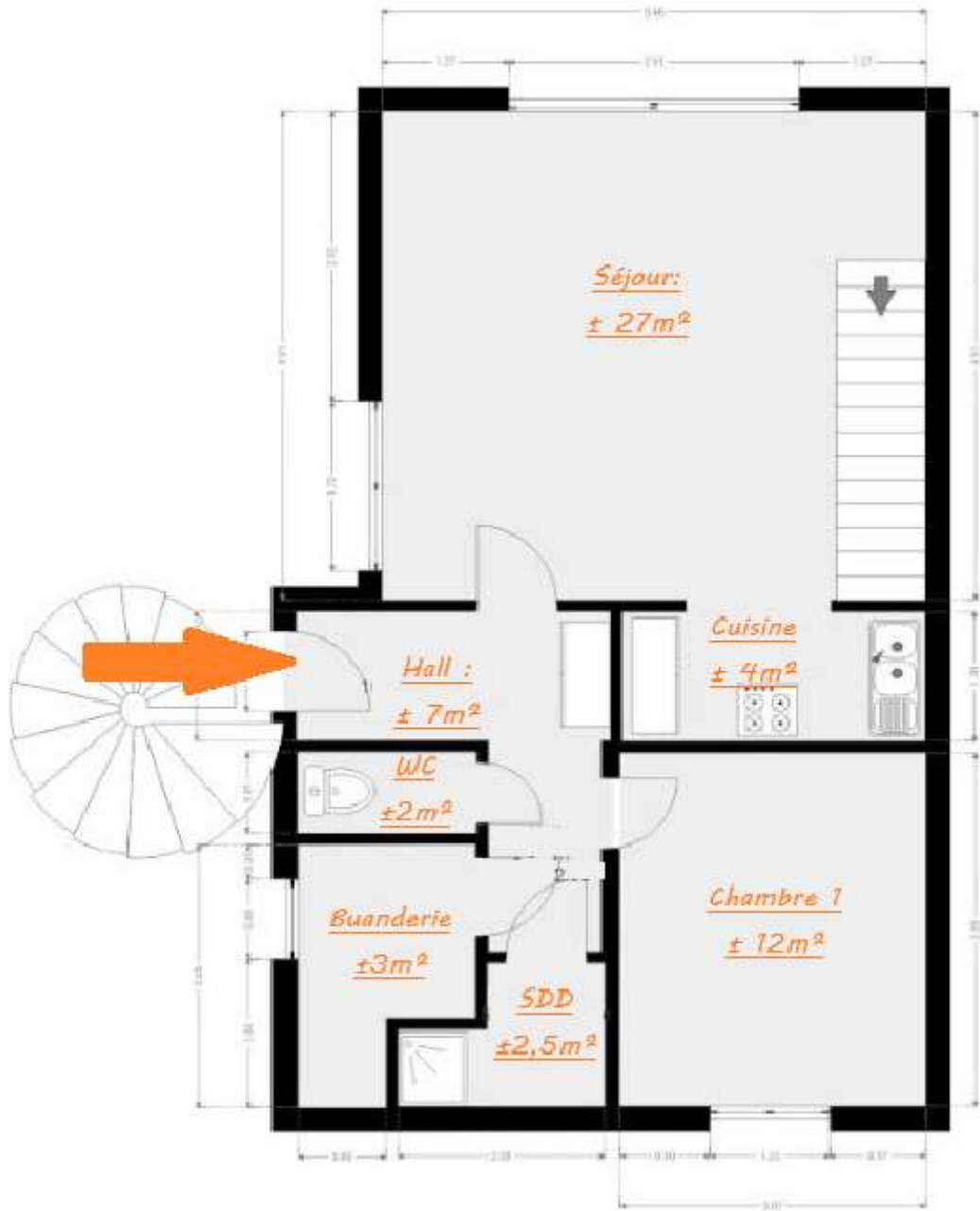


Plan du 2^{ème} étage :



Les plans sont communiqués à titre indicatif, n'ont aucune valeur contractuelle et ne sauraient engager la responsabilité de l'agent immobilier.